



Voisin bruyant a toute heure

Par **okifu**, le **25/07/2008** à **21:37**

bonjour une persone a hacheter une chambre au dessus de mon appartement
net il a fait faire quelque petit travaux et a comencer a louer au debut il etait 3
rnou 4 mais maintenant cet passer a 7 OU 8 avec des lits superposer et il sont
rnnde plus en plus bruyant et quand je monte pour dire quil fasse moin de bruit
rnnil dise oui oui et il font que comme sil ne parlait pas le francais et sa devient
rrnpenible a force ma question est esque le coproprietaire a le droit de louer
rnna 7ou 8 persones

Par **Mike46**, le **27/07/2008** à **13:16**

Bonjour,
nje vous conseils d'informer le syndic de votre immeuble de ces nuisances,
ndans un premier temps via une lettre simple puis par courrier recommandée.
rnDe plus si cette situation persiste n'hésiter pas à faire des mains courantes auprès des forces de l'ordre ce qui permettra au syndic de pouvoir au mieux défendre vos intérêts.
rnCordialement